mettre en branle afin de parcourir les rues du Centre.

Sympathie ardente

On n'attend pas de nous que nous dénombrions cette immense foule, ni que nous rendions compte des marques de sympathie ardente que les milliers de personnes sur les trottoirs qui se trouvent à l'ombre, prodiguèrent aux autorités qui, entourant MM. Roger Salengro et Georges Sellier, marchaient en tête de la Démonstration.

Nous manquerions cependant à notre devoir d'informateur si nous ne soulignions le succès éclatant fait aux larges banderoles que portaient de jeunes athlètes de la société municipale de gymnastique. L'une portait : « Gloire à l'Ecole Laïque ! ». Une seconde : « Nous défendons la République ! ». Une troisième : « Un peuple ignorant ne saurait être libre ». Les deux dernières déclenchèrent plus particulièrement les bravos. L'une proclamait, en lettres rouges sur fond blanc : « Loin de les réduire, ils devraient accroître les crédits pour l'Ecole ! ». L'autre : « Que nos enfants puissent voir la victoire de la Justice ! ».

Des enfants en foule

Mais voici que surgit l'immense foule. La Musique Municipale de Lille précède les drapeaux de la Ville que portent de fiers gymnastes, sous le commandement de M. Fernand Bauer. Puis, c'est la Clique Municipale scolaire unanimement acclamée sous la direction de M. Demaret, suivie de la magnifique Société municipale de gymnastique aux ordres de M. Vandenhende.

De nombreux bravos. Ce sont les Bleuets qui défilent derrière leur fanfare aux marches entraînantes. Vêtus de blouses roses et chaussées de sandales, les enfants du Préventorium Municipal de Wormhoudt leur emboîtent le pas, allègrement entraînés par Mlle Gautier, leur directrice. Vêtus de blouses écrues, pieds nus dans leurs souliers de sport, filles et garçons de l'Ecole Municipale de Plein Air Désiré Verhaeghe déchainent, à leur tour, l'enthousiasme.

Puis ce sont, sans arrêt, derrière leurs motifs fleuris, encadrant les cinquante-sept fanions des écoles primaires élémentaires, les enfants des Camps du jeudi.

De Dunkerque à Avesnes

Cette fois, c'est le tour des Flandres. Musique municipale, membres des Amicales, sections d'éducation physique en rangs compacts : la ville de Malo-les-Bains a fait magnifiquement les choses. Les acclamations qui la saluent se prolongent au passage des jolis groupes des écoles de Dunkerque et redoublent quand sous la conduite de M. Dejonghe, conseiller général, apparaissent en un groupe résolu deux cents amicalistes de Wormhoudt.

L'arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck se distingue d'ailleurs par l'importance de ses effectifs. Car, à la suite des délégations d'Hazebrouck et de Nieppe, voici — société musicales et gymniques, amicales d'hommes et de femmes — les groupes imposants de La Gorgue et d'Estaires.

Les autres arrondissements n'ont pas, non plus, boudé à la besogne. La musique Municipale d'Hasnon entraîne les délégations de Douai, Cambrai, Valenciennes. La Clique Scolaire de Jolimetz, chaleureusement applaudie, conduit les délégation de l'arrondissement d'Avesnes.

L'arrondissement de Lille

Le canton d'Armentières a plus particulièrement rendu. Sous la conduite des cliques d'Armentières et d'Erquinghem-Lys, voici non seulement Armentières et Erquinghem-Lys, mais Frelinghien, Houplines et la Chapelle d'Armentières. Sur l'air de « l'Internationale », les manifestants chantent un hymne à la gloire de l'Ecole Laïque.

Derrière l'harmonie du Pensionnat Pinchart, le canton d'Haubourdin défile en masses plus particulièrement denses. Emmerin, Hallennes, Loos et Wavrin s'avancent aux cris de « Vive Salengro ! » et de « Vive la République Sociale ! ».

Est-ce tout ? Allons donc ! Nous ne sommes pas encore à la moitié. Derrière la fanfare l'Avenir Musical de Sainghin-en-Weppes qu'on acclame, voici La Bassée, Sainghin-en-Weppes, Salomé. On applaudit plus particulièrement les femmes qui défilent en nombre.

En masses compactes

Tous s'accorderont à proclamer que le canton de Lannoy bat sans doute tous les records. Sociétés musicales, groupes gymniques et sportifs, amicales laïques : ils sont des centaines et des centaines, accourus de Fiers-Lille sous la conduite de leur maire, M. Dequesne. Annappes, Ascq, Baisieux, Chereng, Forest-sur-Marque leur emboîtent le pas à une allure martiale. Précédés des cliques scolaires d'Hem et de Lys-lez-Lannoy, voici pareillement les gros bataillons d'Hem, de Lannoy, de Lys et de Sailly-les-Lannoy.

Entraîné par la clique scolaire de Mons-en-Pévèle, le canton de Pont-à-Marcq, a sa part de bravos. Mais ce sont les cantons de Roubaix qui déclencheront l'enthousiasme. Des centaines de musiciens, des centaines de gymnastes, des dizaines de fanions, Roubaix, Croix, Wattrelos défileront, de longues minutes, dans le fracas des bravos largement mérités.

Derrière les amicales du canton de Seclin où l'on remarque des mamans portant sur leurs bras des enfants, Tourcoing enfin s'avance. De Roubaix ou de Tourcoing, qui prend la première place ? Les sociétés musicales que la foule accueille sont d'égale importance. Si Tourcoing compte plus de gymnastes, Roubaix groupe plus d'amicalistes. Mais à quoi bon rechercher qui l'emporte ? Nous nous contentons de souligner que Tourcoing, comme Roubaix, a mobilisé en masses si denses que chaque ville défile, à elle seule, un cortège compact.

Roncq et Marcq-en-Barœul, précédé de son excellente fanfare la Renaissance, ferment le ban de l'arrondissement de Lille.

Des huit cantons de Lille

Le défilé dure depuis près d'une heure. Et ce n'est que maintenant que commence le défilé de Lille et de ses cantons.

Pâches-Thumesnil, La Madeleine, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, derrière des dizaines de fanions, ouvrent la marche. Puis, sous la conduite de la clique scolaire de Wambrechies, ce sont les délégations compactes de Lambersart, de Marquette-Lille, de Saint-André.

Enfin c'est Lille. Derrière le magnifique drapeau de la Fédération des Amicales Laïques, précédées de quatre sections d'éducation physique, trente-sept amicales laïques défileront en un cortège sans fin tandis que crépitent les bravos. On note plus particulièrement la forte proportion de jeunes filles et de femmes.

Un cordon de gardiens de la paix. Cette fois c'est la fin. Le défilé a duré plus d'une heure un quart.

Et c'est dans l'enthousiasme que se termine une manifestation qui groupa un foule immense et montra que les dizaines de milliers d'amicalistes du Nord renouvellent leur attachement à l'Ecole de la République et entendent la défendre contre les attaques d'où qu'elles viennent.

Aucun incident

Aucun incident ne vint ternir l'éclat des manifestations qu'avait organisées M. Roger Salengro en plein accord avec l'Union Départementale des Amicales Laïques

L'ordonnance du banquet avait été confiée à M. Planque, secrétaire général de la Mairie. L'ordre du cortège avait été assuré par M. Ryckebusch, chef du Service municipal des fêtes. Les forces de police, le service d'ordre fonctionnant de façon impeccable, étaient placés sous le commandement de M. Coissard, commissaire central.

LE CONGRÈS Départemental des Victimes du Travail à Croix

Dimanche se sont tenues à Croix, les assises annuelles du groupement départemental du Nord de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du travail.

La matinée fut réservée à la séance du Congrès. Les mutilés se trouvèrent réunis à 9 h. 30, dans la salle municipale des fêtes, Grand Place, sous la présidence de M. Seigneur, maire de Croix, entouré de M. Blanquart, secrétaire de la Fédération du Nord et des délégués du Pas-de-Calais.

De nombreux rapports furent lus ayant trait aux revendications des Mutilés du Travail et à la tâche accomplie par les dirigeants de cette fédération. Un programme d'action fut envisagé et on étudia différentes questions d'ordre intérieur. Il fut aussi rendu compte des démarches faites auprès des parlementaires pour la réalisation des désirs des congressistes et la situation des mutilés du travail vis-à-vis du Parlement fut établie.

Au cours du Congrès, M. Edouard Reussi, sénateur, conseiller général du canton Ouest de Roubaix, tint à s'excuser de ne pouvoir participer aux travaux, étant appelé à une cérémonie en l'honneur des soldats du 243e R.I., tombés à Hébuterne, en même temps que son frère et son beau-frère.

Il souligna ensuite que dans ce centre industriel, tous les efforts doivent être conjugués et incessants pour assurer aux victimes du travail une juste, immédiate et intégrale réparation. En tant que sénateur, M. Roussel n'a pu encore participer à la discussion, puisque les projets votés par la Chambre n'ont pas encore été présentés à la Haute Assemblée. Il déclare toutefois qu'il se fera un devoir de travailler à la réalisation des lois sociales plus favorables aux ouvriers victimes d'accidents.

« Instruits, dit-il, de vos revendications légitimes, je suis venu vous dire qu'au-dessus des partis et au delà des querelles des hommes, j'entendais apporter mon active contribution à cet effort commun des parlementaires et des élus de notre région, que je suis heureux de saluer ici, pour vous assurer les satisfactions justement réclamées et vous réserver enfin les sanctions nécessaires de la justice et de la solidarité ».

Après cette séance, les congressistes se formèrent en cortège et par la rue Jean-Jaurès, se rendirent à l'Hôtel de Ville, où ils furent reçus par la municipalité. M. Seigneur, maire de Croix, salua les victimes du travail et M. Besson, délégué fédéral, y répondit. Un banquet fut ensuite servi dans la salle du Foyer Laïque.

Le meeting de l'après-midi

Après ce repas, les mutilés du travail se formèrent encore en cortège et sous la conduite de l'Harmonie Mutuelle, des trompettes La Renaissance, défilèrent par l'avenue Delory, les rues J.-Guesde, Chicago, le boulevard Zola, la rue Gambetta, et la place de la République pour se rendre à la Salle des Fêtes de la ville pour le meting. Au cours de cette assemblée, de nombreux discours. Tous traitèrent des revendications des mutilés. Les orateurs furent MM. **Seignour**, maire de Croix ; Pierre **Delcourt**, vice-président du groupe parlementaire de défense des mutilés du travail, rapporteur des projets de rajustement des rentes ; **Molley**, avocat conseil du groupement ; **Besson**, délégué fédéral ; **Baudry**, du Comité technique des Invalides ; **Airieq**, directeur de l'école des Mutilés de Roubaix ; **Phalempin**, avocat conseil ; **Lagrange**, député du Nord ; **Dupré**, député de Roubaix ; **Lebas**, député maire de Roubaix.

Tous les discours qui furent prononcés se trouvent résumés dans l'ordre du jour qui fut voté par l'assemblée.

L'ordre du jour

« Les Mutilés et Invalides du Travail du département du Nord, réunis en congrès départemental le dimanche 17 juin, après avoir entendu les orateurs inscrits au programme de cette manifestation sociale et notamment les camarades Besson et Baudry, délégués fédéraux, en leur exposé, concernant leurs revendications, toujours pendantes devant le parlement, protestent :

» 1° Contre les lenteurs apportées par le Sénat à la discussion du projet de refonte de la loi de 1898 sur les accidents du travail, dont il est saisi depuis 6 ans ;

» 2° Contre les intentions restrictives du gouvernement, prévues par le projet de loi N° 3.034, tendant à modifier les modalités d'application des lois des 15 juillet 1926 et 15 août 1929, sur le rajustement des rentes ;

» « Demandent : 1° l'extension des lois de majoration de rentes des 15 août 1929 et 27 juillet 1930, aux victimes du travail de 10 à 19 % et à ceux d'après le 9 janvier 1927 ; 2° l'assimilation complète des mutilés du travail aux mutilés de guerre, de tous les établissements de l'Etat ainsi que des administrations publiques et privées ; 3° que les accidentés de la marine puissent cumuler la rente accident et leur pension de retraite. D'autre part, qu'ils soient assujettis à la législation sur les accidents de travail.

» 4° Que les invalides congénitaux, aveugles civils, estropiés de toute nature, bénéficient des mêmes avantages que ceux accordés aux mutilés du travail et de la guerre ;

» 5° L'amélioration de la loi sur les assurances sociales ;

» 6° Que toutes les lois sociales s'étendent sans distinction de catégorie à tous les travailleurs de France et d'Algérie, sans excepter les colonies et pays de protectorat. Manifestent leur volonté de voir substituer aux organismes d'assurance, la création d'une caisse autonome pour la réparation des accidents du travail.

» Affirment leur volonté de poursuivre leur activité sur la prévention des accidents du travail. Engagent leurs représentants à intensifier l'action pour le perfectionnement et l'extension des écoles de rééducation professionnelle.

» Insistent plus que jamais sur les obligations qu'a le Parlement de ratifier les conventions internationales.

» S'engagent à poursuivre en accord avec la Fédération Nationale l'action nécessaire pour unir les victimes du travail et pour faire leurs et modestes et si légitimes revendications et ceci en dehors de toutes questions politiques, religieuses ou de tendances.

» Se séparent au cri de Vive la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail ».

L'incendie d'un dancing à Malo-les-Bains a fait d'importants dégâts

Un incendie s'est déclaré la nuit dernière à **Malo-les-Bains**, dans l'établissement de l'« Olympia », 5 et 7, avenue Adolphe Gheeraert, tenu par M. et Mme Van Peer, qui y ont installé un dancing.

Il pouvait être deux heures du matin quand les occupants furent incommodés par des bouffées de fumée qui arrivaient dans leur chambre.

M. Van Peer Adolphe constata alors que les flammes attaquaient les locaux du premier étage et que, trouvant un aliment facile, dans la construction en bois qui le formait elles se développaient rapidement.

Il avisa téléphoniquement le poste des sapeurs-pompiers, qui mobilisa sur-le-champ ses soldats.

Deux citoyens courageux

Ce n'est pas sans angoisse que les voisins, alertés, avaient vu s'étendre le sinistre.

M. Leiu, propriétaire du « Garage de Paris », dont l'établissement est attenant avait compris tout le danger que les maisons voisines allaient courir.

Avec son jeune fils, dont il convient aussi de signaler la belle conduite, il aida à sauver chez le voisin sinistré de nombreux objets de valeur, quelques meubles, les pianos et un nombreux matériel.

Puis courageusement, ces deux braves citoyens sortirent rapidement les trente voitures automobiles qui se trouvaient dans le garage, mettant ainsi à l'abri, les voitures d'autrui.

Les pompiers, cependant, avaient répondu sur-le-champ à l'appel de M. Van Peer, et sous les ordres du lieutenant Greenhil, attaquaient, par la rue Forbin, et l'avenue Adolphe Gheeraert, l'incendie qui embrassait maintenant toute la partie supérieure de l'Olympia.

Des torrents d'eau furent déversée sur l'habitation et, après deux heures d'efforts, on parvint à se rendre maître du sinistre

Un colombier qui se trouvait dans les combles a été carbonisé. Tous les pigeons voyageurs ont péri, sauf ceux qui, engagés dans un concours, vinrent se poser en matinée sur les toits voisins de l'immeuble consumé.

L'importance des dégâts

Quoique le feu n'ait détruit que le premier étage et les combles, il doit être dit que la salle du dancing est aussi détruite. Sous l'influence de l'eau, les plafonds se sont écroulés. Tout le matériel a été inondé. Les dégâts apparaissent considérables. Ils sont couverts par l'assurance.

On a d'abord attribué les causes du sinistre à un court-circuit, mais aux dernières nouvelles, l'incendie aurait été causé par une fissure de cheminée, à proximité de la cuisine. L'enquête menée sur ce point se poursuit.

Le service d'ordre fut parfaitement organisé par M. Dussart, le vigilant commissaire de police de Malo-les-Bains, qu'accompagnaient l'inspecteur Derudder, le brigadier Broucke et les gardiens de la paix de Malo-les-Bains.

Le service de gendarmerie de Rosendaël, sous les ordres du chef Bertiaux, prenaient part également au service d'ordre. On notait sur les lieux la présence de MM. Ferdinand Schipman, maire de Malo-les-Bains ; Vanraert, conseiller d'arrondissement ; Chevalier et Woest, conseillers municipaux ; Calone, secrétaire de police, etc.

LA RÉUNION ANNUELLE DES ANCIENS SAPEURS DU 1er CORPS, A LILLE

Les anciens du génie du 1er corps d'armée se sont réunis hier, comme chaque année, pour un déjeuner intime qui fut servi au Palais de la Bière, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Ce déjeuner fut animé de conversations cordiales et gaies.

La société, qui a pour but de renouer les anciennes et solides amitiés nées sous l'uniforme, invite les anciens du génie, soldats et officiers, à s'adresser à M. Leblond, 14, rue des Hannetons.

JEL — *Démonstration et dégustation gratuites : 5, Rue Grande-Chasse, LILLE*

Venez constater vous-mêmes les résultats merveilleux obtenus économiquement et rapidement dans la préparation des confitures par méthode JEL.

Durée de la démonstration 10 minutes environ. De 9 h. à midi, de 14 h. à 18 h. Aucune vente n'est faite.

9136

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue aux sociétaires et donne la parole à M. J. Glorieux, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente.

M. P. Honoré, trésorier, expose la situation financière, qui suit une marche prospère. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

M. P. Haquette, président de la commission de contrôle, rend hommage à la bonne gestion du conseil d'administration et au dévouement du trésorier.

Le président expose les grandes lignes des rapports généraux du comité central, du bilan de l'exercice 1933 et fait procéder aux votes demandés par le conseil général.

M. Cambray remercie les généreux bienfaiteurs de la section et annonce que leur geste va permettre de remettre cette année aux vétérans de 1870 une somme intéressante en plus de leur pension.

Le président remet la médaille de la Mutualité à M. Paul Haquette, président de la commission de contrôle.

Après avoir donné quelques explications sur le renouvellement de la carte du combattant, les secours de l'Etat, la propagande et le congrès annuel, il est procédé au paiement des pensions, à la perception des cotisations, et la réunion prend fin par un jolie tombola.

Celle de l'Amicale des Employés du Textile

Dimanche, à 10 h. 30, à la brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, s'est tenue l'assemblée trimestrielle de l'Amicale des employés du textile, sous la présidence de M. L. Premaux, entouré des membres du comité.

Après que le président eût ouvert la séance en remerciant les présents, le secrétaire, M. Chéron, donna lecture du procès-verbal de la dernière réunion, puis du rapport moral de la première session de 1934 ; cet exposé fait ressortir la vitalité du groupement, et souligne les nombreux avantages qu'octroie le groupement aux sociétaires.

Le rapporteur fit, en outre, remarquer que les frais de correspondance des membres avec l'Amicale sont remboursés tous les trois mois. Il annonce aussi qu'une excursion aura lieu le 22 juillet, à Armentières et à la frontière belge.

Après la discussion de diverses questions d'ordre intérieur, la séance est levée.

Halle Filpo Réclame 250 g. Café extra 4.00
3510

Un automobiliste tamponna un cycliste et prit la fuite

Un sujet italien, M. Joseph Ricci, 29 ans, cimentier, demeurant 127, rue de l'Alma, monté sur sa bicyclette, passait, vers 19 h. 30, à l'angle des rues des Fleurs et de Mimerel. Il doublait le carrefour lorsqu'il fut violemment tamponné par une voiture automobile et renversé sur la chaussée.

Sans se préoccuper de l'accident qu'il venait de commettre et encore moins de la victime, le conducteur de la voiture accrocheuse appuya sur l'accélérateur et continua sa route. Heureusement, les témoins de l'accident eurent le temps de relever le numéro minéralogique de la voiture dont la plaque porte le matricule « 6200-M.B. ».

Le cycliste porte des contusions sans aucun caractère de gravité sur diverses parties du corps. — Par contre, sa machine a subi quelques dégâts.

Plainte a été déposé contre le chauffard et M. Denelle, commissaire de permanence, fait des recherches afin d'identifier ce dernier.

Clinique Dentaire MOUSSALLI
93 Rue du Collège 93 — Roubaix
Extraction avec piqûre : 5 Frs
Extraction au NOVOL : 15 Frs

LE TIRAGE DE LA TOMBOLA DES QUARTIERS DU MOULIN, POTENNERIE, RAVERDI ET NOUVEAU ROUBAIX

Le Comité des Fêtes des quartiers du Moulin, Potennerie, Raverdi et Nouveau Roubaix e'est réuni le 17 juin 1934, à l'Ecole Montesquieu, rue d'Hem, à 9 heures 30, dans la cour pour le tirage des dons offerts par les commerçants de ces quartiers, sous la présidence de M. César Friant, accompagné de MM. A. Lelcercq, F. Devos, R. Delannoy, A. Lambert, H. Vlaminck, H. Dubreu, J. Delannoy, C. Baert, H. Pennecouke, Mlle Reine Baert, MM. Adrien Meaux, Auguste Hoornaert et Henri Lammens, etc...

Les lots, numérotés de 1 à 20, seront à retirer à partir de mercredi 20 juin, de 19 à 21 heures, chez M. Jean Delannoy, 74, rue du Moulin.

Les lots à partir du numéro 21 et tous les impairs suivants seront à retirer chez M. Florentin Devos, 77, rue du Moulin.

Les lots à partir du numéro 22 et tous les numéros pairs suivants seront à retirer chez M. R. Delannoy, 78, rue du Moulin.

Les lots non réclamés pour le 1er juillet 1934 seront acquis à l'œuvre.

N°1	0017	2	2052	3	2483	4	5968
5	0674	6	0177	7	0734	8	2639
9	0814	10	2070	11	3522	12	2382
13	1324	14	2884	15	0163	16	3260
17	3119	18	0542	19	3062	20	3785
21	0376	22	0572	23	0870	24	5240
25	0982	26	0179	27	1397	28	0771
29	0154	30	3206	31	0082	32	5826
33	0498	34	0012	35	2037	36	0160
37	0109	38	1167	39	0125	40	0741
41	0397	42	2493	43	0292	44	0163
45	0942	46	3182	47	1962	48	2402
49	0370	50	3805	51	5958	52	1353
53	3939	54	1209	55	3940	56	0358
57	0070	58	0047	59	3982	60	0077
61	0762	62	3983	63	3317	64	1667
65	5960	66	2189	67	0069	68	0267
69	0256	70	2154	71	0727	72	0033
73	5671	74	0963	75	5088	76	1977
77	0953	78	3803	79	1185	80	2247
81	0370	82	2810	83	2755	84	0080
85	2937	86	0244	87	0096	88	1752
89	4861	90	2745	91	0064	92	0087
93	4538	94	2379	95	2899	96	2931
97	0062	98	3912	99	0705	100	0071
101	0147	102	0386	103	0123	104	2042
105	0248	106	0164	107	0383	108	0068
109	0030	110	4762	111	0368	112	0783
113	5273	114	0035	115	3767	116	0022
117	1060	118	0588	119	0321	120	2767
121	0300	122	0767	123	1422	124	1467
125	0925	126	5547	127	0355	128	1953
129	0333	130	3830	131	0367	132	0351
133	0542	134	4392	135	0377	136	1301
137	2944	138	0827	139	0203	140	0873
141	0364	142	0187	143	2060	144	0842
145	0820	146	3114	147	1158	148	3788
149	2298	150	0906	151	0572	152	0168
153	2151	154	0369	155	4673	156	3055
157	3055	158	4960	159	4178	160	0144
161	0374	162	228	163	0350	164	2954
165	3125	166	0223	167	0188	168	0768
169	0291	170	1217	171	0974	172	4147
173	2702	174	2110	175	0232	176	2003
177	4848	178	0232	179	0773	180	0366
181	5013	182	3259	183	4255	184	0325
185	2362	186	0466	187	1250	188	2236
189	4151	190	4221	191	0107	192	0145
193	2449	194	1955	195	0290	196	3481
197	0813	198	3361	199	4159	200	4364
201	0743	202	5040	203	4112	204	1171
205	1142	206	0828	207	0458	208	5129
209	4304	210	3299	211	0348	212	0362
213	0058	214	1362	215	5332	216	3943
217	0969	218	2156	219	3618	220	1384
221	2203	222	0095	223	2992	224	0121
225	0841	226	0757	227	0728	228	1564
229	0141	230	0280	231	2013	232	5363
233	4040	234	5169	235	0860	236	0713
237	0392	238	3664	239	4958	240	4049
241	0357	242	3008	243	3070	244	4149
245	0410	246	4154.				

Pains d'épices IWAN DECLOUX et Cie
Réputés les meilleurs

MALADE AU CINÉMA

Tandis que la représentation de soirée venait de se terminer au Cinéma « L'Alcazar », rue de Tourcoing, le propriétaire remarqua, vers minuit 15, qu'une femme avait perdu connaissance au moment de la sortie. Il la conduisit dans son café et prévint immédiatement la police, ainsi que M. le docteur Descarpentries, demeurant à proximité.

Le praticien constata une forte commotion et délivra un bulletin d'admission à l'hôpital « La Fraternité », où la patiente fut aussitôt transportée en voiture d'ambulance. Comme cette dernière ne possédait aucun papier d'identité et qu'elle ne pouvait répondre aux questions qui lui étaient posées, il ne fut pas possible d'établir de qui il s'agissait.

La malade paraît âgée d'une soixantaine d'années ; elle est habillée d'une robe noire et elle portait un sac à provisions de couleur jaune contenant un porte-monnaie dans lequel était renfermés une somme de 6 fr. 45, ainsi que deux médailles et une broche avec un trèfle à quatre feuilles.

On suppose qu'il s'agit de Yda Debosch, domiciliée 107, boulevard de Metz, dans un baraquement.

Une enquête est ouverte par M. Denelle, commissaire de permanence, pour établir l'identité exacte de la malheureuse.

le Chocolat est un aliment parfait
À CONDITION
qu'il soit de première qualité
Demandez le
CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement connu pour sa qualité

ON A CASSÉ DES CARREAUX

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, les briseurs de carreaux ont encore fait des leurs et, en différents endroits, en employant des projectiles divers, ils firent sauter des carreaux en éclats.

— Dimanche matin, vers une heure, un passant remarqua que des vitres avaient été brisées à l'usine Motte-Bossut, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue du Coq-Français. Ce dernier avertit immédiatement le poste central de police et le brigadier de service, M. Séraphin Boulet, envoya sur les lieux les agents Moulin et Ducatillon. Ceux-ci firent aussitôt une battue dans le secteur et ils apprirent que l'auteur présumé de ce bris de clôture avait dû prendre la direction des Hallee Centrales. Les gardiens de la paix se dirigèrent de ce côté mais, malgré leurs nombreuses investigations, il ne fut pas possible de découvrir celui qui avait commis cet acte de vandalisme, qui est activement recherché par le service de la sûreté.

— Vers la même heure, des projectiles étaient lancés dans les glaces du café exploité par M. Adrien Vanderbècke, 35 ans, rue du Moulin, 1, à l'angle du boulevard Gambetta. Le tenancier ne remarqua rien d'anormal aux environs de son établissement après que le coup fut commis et il ne sait sur qui porter ses soupçons. Il a néanmoins déposé une plainte entre les mains de M. Denelle, commissaire de permanence, qui a chargé le service de la sûreté d'effectuer des recherches afin d'identifier les auteure de ce méfait.

FRÈRES ENNEMIS

Une scène violente s'est déroulée dimanche, vers midi 10, dans un débit de boissons portant le numéro 15 de la rue Ste-Elisabeth et exploité par Mme Hortense Sleet, Deux frères, Alfred Vandenberghe, 23 ans, manœuvre, demeurant 172, rue des Longues-Haies, et Henri Vandenberghe, 25 ans, également manœuvre, domicilié 7, rue Ste-Elisabeth, cour Depoortère, 5, en vinrent aux mains pour une futilité.

La police fut aussitôt alertée et l'agent Jansen, du 3e arrondissement, intervint pour ramener le calme dans l'établissement. Le sergent de ville trouva sur Henri Vandenberghe un poignard d'une longueur de plus de 15 centimètres qu'il confisqua immédiatement pour le remettre à M. Denelle, commissaire de permanence. L'arme a été saisie et un procès-verbal de cette affaire a été transmis au Parquet de Lille. Il ne fut procédé à aucune arrestation.

LOTERIE NATIONALE
participation avec chaque boîte de
3 Savons Cadum
9290

RENCONTRE D'AUTOMOBILES

Une collision s'est produite vers 23 h. à l'angle de la place de la Liberté et de la Grande-Rue. L'automobile de M. Gérard Delsinne, 20 ans, peintre, demeurant 84, rue de la Fosse-aux-Chênes, est entrée en contact avec celle de M. Jean Van Kool, 34 ans, chauffeur de taxi, domicilié 69, rue du Chemin-de-Fer. Il n'y eut aucun accident de personne et tout se borne à des dégâts purement matériels de part et d'autre.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cet accrochage.

Biscuits I.D.C.
Alimentat. des enfants et estomacs délicats

DEUX RIVAUX SE SONT BATTUS

Pour une question de femme, un individu de nationalité russe, Grégoire Tarandick, 37 ans, ouvrier teinturier, domicilié 316, rue Pierre-de-Roubaix, s'est battu avec un Tourquennois connu sous le nom de « Frédo ». La rixe se déroula vers minuit, à l'angle de la rue de Lille et du boulevard de Cambrai. Elle ne fut point grave.

Néanmoins, le Russe a porté plainte à M. Denelle, commissaire de permanence, qui se chargera tout d'abord d'identifier le don Juan « Frédo ».

ENTRE FEMMES

Plainte pour violences a été déposée par Mme Lapauw, née Bertha Rindt, 26 ans, ménagère, demeurant rue Archimède, cour Caulier-Delahoutre, 3, contre Angèle Defoort, journalière, domiciliée rue Stépbenson, cour Brabant. Il paraîtrait que cette dernière aurait battu, en employant un tisonnier, la plaignante, ainsi que le fils de cette dernière, prénommé Jacques, âgé de quatre ans et demi.

M. Denelle, commissaire de permanence, enquête pour faire la lumière sur cette affaire.

VIOLENCES

Un rattacheur, Maurice Fostier, 24 ans, domicilié 190, rue des Longues-Haies, a déposé une plainte pour violences contre André Sturbaut, manœuvre, demeurant 138, rue Decrème, qui lui aurait porté des coups au cours de la soirée de samedi. Une enquête est ouverte.

Biscottes N.O.
La Reine des Biscottes
Celle qu'il vous faut.

UN FEU DE CHAMBRE

Mme Vve Debruyckère, demeurant 212, boulevard Gambetta, a ses chambres occupées par de l'indésirable vermine qui la chagrine beaucoup. Afin de se débarrasser de ces bestioles elle décide de désinfecter les pièces du premier étage.

Donc, hier matin, elle alluma un feu dans une chambre et déposa sur le fourneau un récipient rempli de soufre. Vers 8 h. 25, Mme Debruyckère fut intriguée par une odeur autre que celle du soufre semblant provenir de l'étage. Elle s'y rendit immédiatement et, après avoir ouvert la porte de la chambre, elle constata que le plancher était en feu.

Heureusement, la caserne des pompiers se trouve à proximité et les soldats du feu furent rendus immédiatement sur les lieux. A l'aide d'une lance de premier secours, ceux-ci se rendirent rapidement maîtres de ce commencement d'incendie qui occasionna un millier de francs de dégâts, non couverts par l'assurance. A 8 h. 50, les pompiers regagnèrent leur casernement.

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE PÊCHE A ÉTÉ FAVORABLE AUX CHEVALIERS DE LA GAULE

C'était hier dimanche, le jour de l'ouverture de la pêche à la ligne et, à l'heure H, c'est-à-dire à 3 h. 48 exactement, les chevaliers de la gaule étaient autorisés, après deux longs mois de privations, de tendre le fil dans l'eau. Tous étaient pleins d'entrain et pleine d'espoir. Chacun avait pris ses dispositions pour s'assurer la friture tant désirée. Bien entendu, la science des « as » pêcheurs n'était pas exclue mais il faut remarquer que la chance joue toujours un grand rôle dans le sport de la pêche à la ligne.

Donc, dès les premières heures du jour, bien avant le lever du soleil, lourdement chargés de leur attirail, les chevaliers de la gaule se dirigèrent vers l'endroit de leurs prédilections, assurés qu'ils étaient d'avoir le dessus sur la gent aquatique qui avait profité de deux mois de vacances pour s'ébattre à son aise dans nos eaux. Beaucoup de « gaulois » roubaisiens dirigèrent leurs pas vers la frontière et c'est surtout aux environs du Crimonpont qu'ils se rassemblèrent en nombre assez imposant. Tous rivalisèrent de hardiesse pour ferrer le gardon ayant eu la faiblesse de goûter à l'esche.

La dextérité des uns n'eut pas le dessus sur la veine des autres mais il faut remarquer, avant tout, que dans l'ensemble, il y eut du rendement. Notre canal est loin d'être dépeuplé et la preuve a été nettement établie par des nappes de poissons remontés à la surface de l'onde par suite de la grande chaleur qui marqua la journée d'hier. Enfin, le résultat général n'est pas mauvais et ce n'est pas un jour d'ouverture que l'on peut se faire une appréciation exacte du rendement qui peut être assuré par la suite. Amis pêcheurs, vous aurez occasion de faire de belles fritures durant cette saison.

D'autre part, il faut également faire ressortir que de nombreux roubaisiens quittèrent notre région pour se rendre sur les rives de l'Escaut ou de l'Yser, ou encore dans le Pas-de-Calais et plus spécialement à Watten et Pont d'Ardres. Tous revinrent enchantés de leur première sortie et ils se promettent de faire encore mieux lors de leurs prochains déplacements. Quand on dit que le « Chevalier de la Gaule » ne perd jamais courage et qu'il a toujours espoir de faire beaucoup mieux, cet esprit n'est-il pas purement français et ne représente-t-il pas la ténacité ? Il ne s'agit pourtant que de pêcheurs à la ligne, aussi humbles que pacifistes.

UNE BELLE FÊTE DE NATATION AU S. C. ROUBAIX

La belle réunion mise sur pied par le S. C. Roubaix dans la piscine municipale de la rue des Champs, s'est déroulée avec un plein succès devant un public nombreux.

Les jeunes de notre club local se livrèrent, avec ardeur dans les différentes épreuves et il faut noter les progrès incontestables des « Scolaires » qui ont abaissé leur temps de 41" de la saison dernière à 35" 1/5 dans le 50 mètres.

Dans le 100 m. brasse seniors, le S. C. Roubaix aligna un jeune espoir Allard, âgé de 13 ans, qui fit une course superbe pour terminer second.

La démonstration de battements de jamb